



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS



14011308

31 DEC. 2013

Le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0846.369.342
Dénomination

(en entier) : **REFINDER**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4840 Welkenraedt, rue des Wallons, 39

Objet de l'acte : **MODIFICATIONS STATUTAIRES**

D'un acte reçu par le Notaire Jean-Luc ANGNOT, de Welkenraedt, en date du 23 décembre 2013, enregistré le 24 décembre à Verviers 2, volume 21, folio 84, case 7, il résulte que:

L'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée "REFINDER", ayant son siège social à 4840-WELKENRAEDT, rue des Wallons, 39, constituée par acte reçu par Maître Jean-Luc ANGNOT, notaire soussigné, le 5 juin 2012, dont les statuts ont été publiés par extraits aux annexes du Moniteur Belge du 7 juin suivant sous le numéro 0303082, inscrite au Registre des personnes morales (BCE) de Verviers sous le numéro 0846.369.342, et assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro 846.369.342

A pris les résolutions suivantes, toutes à l'unanimité:

PREMIERE RESOLUTION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

A l'unanimité l'assemblée dispense Monsieur le Président de donner lecture du rapport spécial établi par la gérance sur la proposition de modification de l'objet social.

A ce rapport daté du 23 décembre 2013, est joint une situation arrêtée à la date du 30 septembre 2013, soit une date ne remontant pas à plus de trois mois. Ce rapport et son annexe restent ci-annexés.

Ceci exposé, l'assemblée décide de modifier l'objet social en ajoutant après le deuxième alinéa de l'article trois le texte suivant :

« La société a également pour objet :

-Le commissionnement pour la vente de téléphonie, de télécommunication de multimédia, d'électricité et semblables ;

-Le commissionnement pour la promotion et la vente d'excursion, voyages organisés et d'activités culturelles, individuelle ou en groupe ;

-L'organisation d'activités et de manifestations sportives ou culturelles, individuelle ou en groupe.

L'achat, la vente, la négociation, le commissionnement et le courtage de certificats verts suivant diverses formules. »

DEUXIEME RESOLUTION : nomination d'une gérante – démission de gérants

L'assemblée désigne comme gérante non statutaire madame HÖGER Monika Elisabeth, demeurant et domiciliée à 4840 WELKENRAEDT, rue des Wallons, numéro 39.

Son mandat prend effet à dater de ce jour et est attribué pour une durée indéterminée.

Son mandat sera gratuit.

Ici intervient :

Madame HÖGER Monika Elisabeth, née à Blumenthal (Allemagne), le 28 février 1958, demeurant et domiciliée à 4840 WELKENRAEDT, rue des Wallons, numéro 39

Laquelle déclare accepter ledit mandat.

L'assemblée décide de mettre fin aux mandats de gérant de messieurs SEMAILLE Lucien, Sébastien et Michel à dater de ce jour.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

TROISIEME RESOLUTION : pouvoirs d'exécution

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs à la gérance pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Pour extrait analytique conforme,

Le Notaire Jean-Luc ANGENOT, de Welkenraedt, en date du 30 décembre 2013

Déposé en même temps:

- expédition de l'acte du 23 décembre 2013
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature